

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

n° 2015.02.05.002

L'an deux mille quinze, le cinq février, le Conseil Syndical, dûment convoqué, s'est réuni à 18 heures, Salle des Halles de Saint-Savin, sous la présidence de Monsieur Baldès.

Date de la convocation : 28 janvier 2015

Secrétaire de séance : Monsieur E. MOULIN (Cdc du canton de Saint-Savin)

Nombre de membres présents : 53

CdC du canton de Blaye (16) :

Titulaires : Baldès D. – Pélisson A. – Laé G. – Jourdan A. – Loriaud X. – Margueritte B. – Duez JP. – Goutte M. – Olivan F. – Pastor GA. – Bourdeau A. – Coronas P.
Suppléants : Rochet JL. – Carreau G. – Rimark F. – Diver B.

CdC du canton de Bourg (7) :

Titulaires : Blouin J. – Joly P. – Rodriguez R. – Pouchard E. – Roux J. – Plandé H.
Suppléant : Lemaire T.

CdC de l'Estuaire (12) :

Titulaires : Bournazeau B. – Lavie-Cambot B. – Grenier B. – Rigal JM. – Bailan B. – Ducout V. – Renou P. – Terrance J. – Gandré A. – Henrionnet JP. – Vérit AM.
Suppléant : Laisné JJ.

CdC du canton de Saint-Savin (18) :

Titulaires : Perdriaud P. – Cluzeau H. – Gelez J. – Misiak B. – Picq Mu. – Trophime S. – Renard A. – Monestier J. – Roques P. – Despérierz JL. – Dumas L. – Laclotte I. – Moulin E.
Suppléants : Grimée B. – Bourreau M. – Giolito B. – Labeyrie JP. – Salvi E.

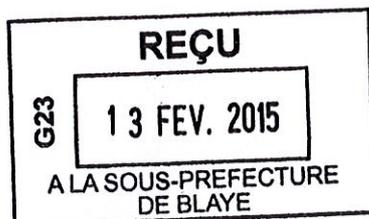
Nombre de membres en exercice	67
Nombre de membres présents	53
Nombre de pouvoirs	

Nombre de votes exprimés	
Votes : pour	
contre	

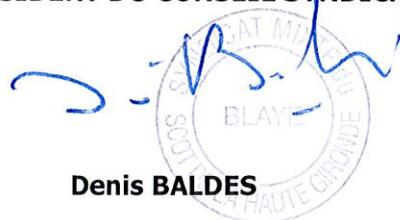
DEBAT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2015

Conformément à l'article L.2312-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, par transposition des dispositions prévues pour les communes de 3 500 habitants et plus, Monsieur le Président présente le contexte, les principes de base retenus pour son élaboration et les orientations générales du Budget pour 2015.

Cette présentation a donné lieu à divers échanges sur les incidences budgétaires relatives à la poursuite de l'élaboration du Schéma de cohérence Territorial.



LE PRESIDENT DU CONSEIL SYNDICAL



Denis BALDES